



CHSCTD : Droit de réponse à FO



Dans son compte rendu du CHSCTD en date du 30 avril dernier, Force Ouvrière n'a pas pu s'empêcher de vouloir salir le SPS dans une de ses phrases puérile et surtout malhonnête dont elle seule a l'habitude : « *il est à noter que seul le syndicat Force Ouvrière représentait la pénitenciaire* »...

Comme le dit si bien un célèbre proverbe adapté pour la circonstance par le SPS... « **Mieux vaut se gratter l'oignon 7 fois avec ses doigts avant d'écrire des conneries...** »

Quant à son affirmation : « *Force Ouvrière le seul syndicat à représenter la pénitenciaire au CHSCTD de Haute Garonne* »... Nous nous étouffons de rire lorsque cette dernière qui possédait 2 sièges a été absente à toutes les réunions du CHSCTD de 2014 à mi-2019. Mais chut ..., cela pourrait faire tache auprès de ceux qu'elle était censée représenter.... Mieux vaut pratiquer la politique de l'enfumage en faisant croire qu'on est indispensable... Osez montrer les PV de CHSCTD durant tous ces périodes d'absences... ah NON, PARDON, DESOLE, VOUS NE LES AVEZ PAS PUISQUE VOUS ETIEZ ABONNE ABSENT OU PEUT ETRE EN HIBERNATION...

Allez, on ne vous en veut pas, cela nous a permis de bien rire..., pour ce qui est du CHSCTD du 30 avril, avant d'écrire sans savoir, sachez juste que si le SPS n'y était pas présent, c'est tout simplement parce que le secrétariat du CHSCTD s'est loupé et qu'il ne nous a pas transmis les convocations à la bonne adresse mail (voir lettre ouverte à la présidente du CHSCTD) Nous n'étions pas au courant de la tenue de ce CHSCTD, nous ne sommes pas encore devin...

Par contre n'en doutez pas, contrairement à vous, lorsqu'on reçoit la convocation nous sommes bien présents.

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!

Le 28 Mai 2021

Les Délégués Interrégional SPS-Toulouse :
Nicolas FRANCOIS- Christy NICOLAS